

COMMISSION DES FINANCES

Rapport relatif aux comptes 2008

Dans sa séance du 21 avril 2008, la commission a auditionné Monsieur Florent CORNAZ, directeur de l'EMS « Résidence de Saconnay », Monsieur Philippe BARDET, administrateur de la Fondation communale des Aînés, M. Michel SORG, responsable de la comptabilité de la Fondation communale pour le logement et Madame Isabelle HEINIGER, directrice administrative de la Fondation pour la Petite Enfance. Après examen des documents reçus et discussion, la commission a approuvé à l'unanimité :

- les comptes 2008 de la Fondation « Les Aînés », qui présentent aux produits un montant de CHF 889'643.25. Les charges se montent à la même somme, un montant de CHF 134'370.23 ayant été attribué à la provision pour grands travaux. Le total du bilan s'élève, quant à lui, à CHF 22'222'009.67 ;
- les comptes 2008 de l'Association de l'EMS Résidence de Saconnay, qui présentent aux charges un montant de CHF 6'998'329.64 et aux produits un montant de CHF 6'995'097.58, soit une perte de CHF 3'232.06. Notons que les produits sont composés à 59% de pensions, à 19% de contributions des caisses-maladie, à 19% de subventions et à 3% d'autres recettes. Le total du bilan s'élève à CHF 1'171'743.76 ;
- les comptes 2008 de la Fondation communale pour la Petite Enfance, qui présentent aux charges un montant de CHF 3'313'578.31 et aux produits un montant de CHF 3'351'965.74, soit un excédent de produits de CHF 38'387.43. Les produits sont composés à 35% de vente de prestations, à 60% de subvention communale et à 5% de subvention fédérale. Le total du bilan s'élève à CHF 711'556.85 ;
- les comptes 2008 de la Fondation communale pour le logement, qui présentent aux charges un montant de CHF 1'948'260.73 et aux produits un montant de CHF 2'001'534.32, ce qui donne un bénéfice de CHF 53'273.59. Le total du bilan s'élève, quant à lui, à CHF 26'567'034.82.

La commission a ensuite pris connaissance des comptes 2008 de l'ORPC Valavran et des comptes 2007 du SIACG, du CIDEC et du GIAP.

Dans ses séances du 21, du 24 et du 28 avril 2008, elle a examiné et approuvé à l'unanimité :

- le rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2008 de la Commune ;
- les comptes 2008, qui se caractérisent par des recettes de CHF 38'437'215.41 et des charges s'élevant à CHF 32'562'830.86, soit un excédent de revenus de CHF 5'874'384.55. Le total du bilan, pour sa part, se monte à CHF 150'075'879.66 ;
- le compte d'investissement 2008 pour un montant de CHF 1'406'878.15 aux dépenses et de CHF 73'899.25 aux recettes. Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'332'978.90 ;
- l'autofinancement des investissements nets, qui s'élève à CHF 12'809'660.55, est constitué de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement pour un montant de CHF 5'874'384.55 et de la reprise des amortissements du patrimoine administratif qui constituent un montant de CHF 6'935'276.00. L'excédent de financement s'élève à CHF 11'476'681.65 ;
- l'augmentation de la fortune nette de CHF 5'874'384.55, représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement ;

- les crédits supplémentaires de fonctionnement 2008, pour un montant total de CHF 1'898'281.23.

Quelques commentaires sont à formuler :

1. Les recettes de l'impôt des personnes physiques progressent de 2.3% par rapport à 2007 et se situent un peu au-dessus de 23 millions de francs. Les recettes sur les personnes morales restent assez élevées et légèrement supérieures à 6 millions de francs (+12% par rapport à 2007). Ces recettes seront probablement affectées à la baisse par la crise financière en cours.
2. Entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008, le nombre de postes fixes a passé de 51.15 à 54.75, avec bien entendu des fluctuations en cours d'année. Par rapport aux comptes 2007, les charges de personnel (y compris celles concernant le CA et le CM) ont progressé d'environ CHF 132'500.-.
3. Par rapport aux comptes 2007, les charges d'électricité augmentent de CHF 437'000.- à CHF 483'000.- (+10%) et les charges de gaz progressent de CHF 356'000.- à CHF 430'000.- (+21%). Ces hausses sont certainement à rapporter aux hausses constatées des prix unitaires.
4. L'aide au développement se monte à CHF 209'820.-, ce qui correspond au budget et représente le 0.64% du total des charges (ou 0.54% du total des revenus).
5. Les dépassements de budget représentent CHF 1'898'281.23. Déduction faite des ajustements techniques sur les amortissements de CHF 97'273.34, les dépassements restants sont de CHF 1'801'007.89, soit 5.53% des charges. Cette dernière somme est largement compensée par des dépenses inférieures sur d'autres postes.

La Commission remercie chaleureusement le Conseil administratif, le Secrétaire général ainsi que les collaborateurs du Service des finances pour la qualité de la présentation des comptes et pour leur disponibilité à en expliquer les moindres détails.

La commission a voté ce rapport à l'unanimité. Elle invite le Conseil municipal à approuver les délibérations correspondantes.



Grand-Saconnex, le 5 mai 2009

Pierre ECKERT
Rapporteur

Rapport des délégués à l'Association de parrainage du village de Racovița

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le 29 avril 2009 en présence d'une quinzaine de membres.

Dans son rapport, le président a mentionné que l'association comporte 30 membres, mais qu'il faut s'efforcer d'attirer de nouveaux adhérents, surtout afin d'encadrer le séjour des enfants roumains. Le séjour 2008 s'est déroulé selon un programme touffu, mais passionnant. Une lettre de remerciement a été envoyée.

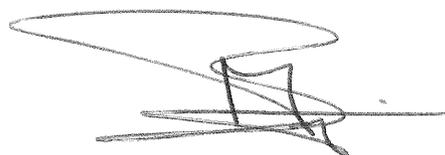
Les activités de l'exercice écoulé ont surtout consisté à organiser le séjour des enfants et à traiter le dossier de financement du collecteur et de son subventionnement par la Commune du Grand-Saconnex.

Les comptes présentent des charges de CHF 51'406.45, presque entièrement composées des frais liés aux voyages des enfants et des recettes de CHF 55'481.65, dont CHF 55'000.- de subvention de la commune.

Arthur PLEE a été réélu comme président. Doris MOTTET a été élue comme nouvelle membre du comité.

Le séjour 2009 des enfants de Racovița aura lieu du 14 au 26 juin. Le repas officiel aura lieu le 24 juin, la participation à la fête des écoles, le 20 juin. Le programme du séjour a été présenté et sera encore peaufiné.

Grand-Saconnex, le 5 mai 2009



Les délégués :

Michel BOURQUIN



Pierre ECKERT